Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

17 JUILLET 2008 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18024 **28**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

A propos de la ville d'Aoste

Ugo Voyat

Malgré les craintes de la veille le résultat électoral de l'Union Valdôtaine dans la Ville d'Aoste a été très satisfaisant.
33,73%, c'est-à-dire 6.641 électeurs « aostois » ont manifesté leur confiance envers notre Mouvement et ses candidats.
Ce résultat est dû aussi au bon travail et au sérieux engagement de tous les élus de la Commune d'Aoste.
L'élection au sein du Conseil Régional de Carlo Norbiato et de Turi Agostino détermine des changements au sein de l'Assemblée communale et de la Junte.
Giorgio Lorenzini prendra la place de Carlo Norbiato tandis que Jeannette Fosson remplacera le vice-chef de groupe Bruno Giordano qui a été nommé par le syndic Grimod Assesseur aux « Activités Economiques, Services Démographiques et Décentralisation » pour remplacer Agostino.
D'après le Statut de la Commune d'Aoste, la nomination des membres de l'exécutif revient en effet à la responsabilité du syndic, et ce choix n'est jamais simple ; il requiert toujours des évaluations équilibrées qui vont au-delà de la sympathie ou des considérations strictement personnelles.
Le syndic pouvait en effet choisir parmi des personnes tout aussi préparées et disponibles et toutes élues dans la liste de l'Union Valdôtaine en 2005.
Cette décision, comme tous les choix, détermine évidemment des réactions différentes, mais elle a certainement été accomplie uniquement en tenant compte de la nécessité de compléter au mieux le programme de législature et en même temps de renforcer la position du Mouvement en vue du prochain rendez-vous électoral de 2010.
Nous apprécions la confiance et l'appui que les personnes, adhérentes ou non, attribuent à l'Union Valdôtaine, à son projet politique, à ses programmes, et nous avons le devoir de ne pas les décevoir mais

SUITE PAGE 8

Le 10 juillet à Rome

Rollandin au ministère de la Défense pour discuter de la Caserne Testafochi

La caserne « Testafochi » et les grands ouvrages publics ont été les sujets principaux abordés à Rome, le 10 juillet dernier, par le président de la Région Augusto Rollandin lors de deux rencontres : l'une avec le directeur général des Travaux et du Domaine de l'Etat, le général Ivan Felice Resce, l'autre avec les participants aux trois conférences politiques au programme: l'Unifiée, l'Etat-Région et celle entre les Régions et les Provinces autonomes. Une question délicate, celle du passage de la caserne à la Région, qui a été dernièrement l'objet de contrastes entre les deux parties concernées vis-à-vis du texte d'Accord de Programme nécessaire pour donner une réalisation concrète à l'Entente qui avait été siglée le 22 mai 2007. Une problématique que le président Rollandin a suivi avec une grande attention et pour laquelle il a voulu prendre des contacts avec le Ministère, afin d'analyser les difficultés et trouver des solutions partagées, soutenu aussi par le Commandant général des Troupes Alpines Bruno Petti et par celui du Centre d'« Addestramento Alpino » d'Aoste, Claudio Berto. « *Je considère prioritaire d'arriver à conclure le protocole d'Accord pour le passage de la Caserne à la Région car les termes d'entente sont en train d'échouer et, dans ce cas là, tous les accords pris jusqu'à maintenant risquent de tomber à l'eau. Lors de la rencontre, nous avons tout de suite abordé la question sur le plan politique, financier et militaire, dans le but de trouver un accord entre les exigences de la Région et celles de l'Etat. Nous avons formulé d'autres propositions que j'ai personnellement donné au général Resce, qui nous a démontré une totale disponibilité. Personnellement, j'ai apprécié la franchise et l'approche positives avec lesquelles les problèmes ont été discutés. Je pense qu'à travers le dialogue et la volonté de respecter les nécessités*

réciproques, nous pourrons arriver plus facilement à une solution et à souscrire avec le Gouvernement l'Accord de programme ».
Dans la même journée, le président Rollandin a participé aussi à une série de conférences. En ce qui concerne la Vallée d'Aoste, le thème lié aux infrastructures que contient le Programme des travaux publics nationaux stratégiques a été objet de discussion. A l'occasion, le sous-secrétaire Roberto Castelli, qui coordonne la Commission Travaux et Communications, s'est engagé afin que dans le Plan des Grands Ouvrages, prévu par le Gouvernement, soient contenus aussi les requêtes de la Vallée d'Aoste, qui sont à la base du programme régional proposé par la majorité. De plus, en ce qui concerne la manœuvre financière, le Gouvernement a accepté la proposition des Régions autonomes et a garanti une rencontre pour évaluer les différents amendements.

Entretien avec l'assesseur à la Santé et au Bien-être, M. Albert Lanièce

Assesseur Lanièce, vous succédez à M. Antonio Fosson, récemment élu au Sénat. Quelles sont les priorités de votre mandat? Sera-t-il sous le signe de la continuité?
La continuité est sûrement à la base de mon mandat. Les projets qui ont été entamés par M. Fosson sont nombreux tant dans le domaine de la santé que dans celui des politiques sociales. Il faudra donc œuvrer afin qu'ils deviennent concrets et opérationnels dans les temps établis. En ce qui concerne les priorités, je pense que l'élargissement sur le côté est de l'Hôpital « Umberto Parini » d'Aoste sera une des problématiques à gérer au plus tôt. Un autre point fondamental concernera la création de nombreuses structures sur le territoire afin de donner aux usagers des réponses satisfaisantes. À ce propos, je pense, par exemple, à l'élargissement du dispensaire de Châtillon ou à la création de celui de Brusson, à la réalisation d'une structure polyvalente à Morgex capable d'accueillir une micro-communauté, un centre diurne pour les malades psychiatriques et un Centre Educatif d'Assistance (CEA) outre à une crèche.
Enfin, je crois qu'il est indispensable, pour le bien de la communauté valdôtaine tout entière, de faire fonctionner «la normalité», c'est-à-dire les services les plus utilisés par les usagers. Dans ce but donc, il sera important non seulement d'intensifier les secteurs liés à l'urgence, au poste de secours par le biais des technologies, mais aussi de les apporter dans les zones de notre région plus difficiles à rejoindre. Le tout sans perdre de vue les «excellences» qui caractérisent notre territoire.

Quelle est la situation actuelle de l'hôpital?
Suite au résultat du Référendum, il est évident que l'élargissement de l'hôpital, située à Aoste, deviendra une réalité. Les procédures pour les concours d'adjudication sont parties et, justement dans ces semaines, l'Assessorat de la Santé et celui des Ouvrages publics sont en train de former un groupe de travail qui s'occupera du projet.
Le choix politique fait dans les années 90 d'acquérir l'Hôpital Mauriziano est donc non seulement

SUITE PAGE 8

« Commission Santé » de l'U.V.

L'Union Valdôtaine informe que les candidatures pour tous les inscrits qui désirent participer aux travaux de la « Commission Santé » peuvent être déposées auprès du siège central (tél.: 0165-23 51 81) ou bien directement à la responsable Mme Anna Bioley (tél.: 348-35 20 380). Le dernier délai est fixé au 31 juillet prochain.

NOUVELLES DU SENAT **par Antonio Fosson**

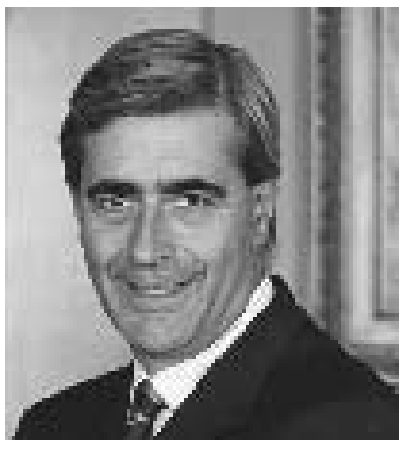

Le Document triennal de Programmation Economique et Financière a été approuvé le mercredi 9 juillet dernier : le texte, comme j'avais écrit la semaine dernière, ne prévoyait pas de normatives spécifiques contre notre autonomie. Au contraire, le décret-loi n°112 de 2008, c'est-à-dire le document financier concernant 2009, sera examiné la semaine prochaine. De plus, dans ces derniers jours, le Sénat a approuvé le Projet de Loi de conversion du décret-loi qui prévoit des mesures extraordinaires pour faire face à l'urgence des déchets en Campanie. Dans ce cas, il faut dire que le Gouvernement à pris des décisions très rapidement avec efficacité, après presque 14 ans d'indécisions, de désaccord avec les pouvoirs locaux et avec le scandale des déchets sur les routes. Outre à intervenir avec décision en prévoyant l'ouverture de nouvelles décharges, les projets prévoient l'ouverture de nouveaux « termovalorizzatori » (finalement les vieux et les *« partis du Non, Squarzino-simili »,* ont dû se rendre à l'évidence), l'emploi de l'armée pour veiller sur la gestion du système des décharges et un rôle plus incisif pour la Magistrature. Il est évident que ces mesures extraordinaires et urgentes témoignent d'un manque d'efficacité des pouvoirs des collectivités locales et de leur défaite administrative qui n'a pas su gérer correctement les problématiques de la quotidienneté.

Le Sénateur **Antonio Fosson**

Aperçu des décisions du Gouvernement régional : séance du vendredi 11 juillet

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Les critères d'application du Programme de développement rural 2007/2013 pour la Vallée d'Aoste ont été approuvés.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a nommé les enseignants/rapporteurs qui prendront part, au mois d'août prochain, au cycle de trois conférences et observations guidées sur le terrain intitulé «Les nouvelles théories de la tectonique globale dans le contexte local»; cette initiative, organisée avec la collaboration des communes de Courmayeur, Valtournenche et Champorcher, s'adresse aux enseignants des écoles régionales de tous ordres et degrés, ainsi qu'à quiconque serait intéressé par ce sujet.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le Gouvernement a approuvé l'évaluation positive sous condition relative à la compatibilité environnementale du projet de construction d'un immeuble préfabriqué destiné à accueillir une installation de production de pellets, au lieu-dit Diana de la commune de Hône.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a engagé, au titre de la saison d'hiver 2007/2008, la somme nécessaire pour solder le financement des services de secours sur les pistes de ski de descente et a approuvé la répartition de ladite somme entre les gérants des pistes concernées.

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Christophe

organise une

Fête en plein air

DIMANCHE 3 AOUT 2008
au lieu-dit «Antenna» de Blavy

Programme :

10h30 - Rendez-vous et vin d'honneur - 12h30 - Déjeuner

Jeux, chants en gaieté - Casse-croûte

Le prix, tout compris, est de 16 euros.

Pour retenir vos places, téléphoner à :

M. Ezio Pasquettaz tél.: 335-59 15 238
M. Alexandre Plat tél.: 0165-54 11 46 – 328-97 72 470
M. Elso Tartin tél.: 0165-54 13 05

dernier délai : jeudi 31 juillet 2008

VALDOTÈN, MANCADE PA!

L'Union Valdôtaine,
avec la section de Verrès et les sections voisines

a décidé d'acheter son siège de Verrès

Les inscrits et les sympathisants peuvent contribuer avec une souscription libre auprès de la section, du siège de Pont-Saint-Martin (tél.: 0125 1969000 - 320 6649160; e-mail: union.basval@fastwebnet.it) et du siège central

Voici la liste des souscripteurs:
Piero PROLA: 500,00 euros; Silvio PERRUCHON: 500,00 euros; Elio JANIN: 500,00 euros; Luigi MELLO SARTOR: 500,00 euros; Susy VALLINO: 225,00 euros; Silvio BEE: 600,00 euros; Marco FEY: 500,00 euros; Guido CESAL: 1.000,00 euros; Lino DHERIN: 500,00 euros; Teresa CHARLES: 1000,00 euros; Luigino DORIGO: 100,00 euros; le notaire, Maître Giovanni FAVRE a rédigé, sans frais, l'acte notarié; Piera SQUINOBAL: 250,00 euros; R.E.: 500,00 euros; Gualtiero NICCO: 250,00 euros; René PRADUROUX : 500,00 euros; N.N. : 250,00 euros; Robert VUILLERMIN: 100,00 euros ; Alberto CAVERI : 500,00 euros.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Perloz

a le regret d'annoncer le décès de son ancien inscrit

Monsieur
Natalino CHARLES
classe 1916

ancien conseiller communal et pour longtemps membre de la direction du Consortium d'amélioration foncière de Tour d'Héréreraz.
La communauté unioniste de Perloz présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Elvira, à son fils Lucio, membre de la section, avec Irene, à son affectionnée petite-fille Denise, à ses filleuls, aux neveux, au cousins ainsi qu'à tous les autres parents.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Valtournenche
a la joie d'annoncer
la naissance de

Stéphanie CHATRIAN

qui est venue réjouir le foyer de Mauro et de Katia Parléaz.

La communauté unioniste de Valtournenche présente ses plus vives félicitations aux heureux parents et à la petite sœur Nathalie, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité à la nouveau-née.

NOUVELLES EN BREF

Réception du public par le président de la Région Auguste Rollandin

La Présidence de la Région informe que le président Auguste Rollandin recevra le public le mardi. L'horaire d'ouverture au public sera de 7h30 à 13h.

Assignation supplémentaire d'essence

L'assesseur aux Activités Productives, Ennio Pastoret, informe que depuis le 7 juillet 2008, est disponible – au moyen d'une recharge automatique de la Carte Vallée – la première assignation supplémentaire d'essence, à savoir 10% de l'assignation annuelle.
En raison de la disponibilité insuffisante, le supplément de gas-oil pour les véhicules tractés ne sera pas assigné. Pour tout renseignement, appeler le numéro vert 800-61.00.61 ou bien consulter l'adresse Internet http://www.regione.vda.it.

Bourses d'études

L'Assessorat de l'Education et de la Culture rappelle qu'ont été approuvés les critères pour l'assignation, pour l'année scolaire 2007/2008, des bourses d'études pour soutenir les dépenses des familles, pour les services de cantine scolaire et transport, les dépenses pour les collèges et les pensionnats, l'acquisition de matériel didactique, les excursions et les activités scolaires.
La contribution est destinée aux familles des étudiants des écoles primaires et secondaires de premier et de deuxième degré, selon les paramètres établis par l'avis.
La documentation et le formulaire de demande sont en distribution auprès du Bureau des relations publiques – Urp Vallée d'Aoste, au Palais régional, à Aoste, selon les horaires suivants : de 9h à 14h ; ou bien peuvent être déchargés du site Internet www.regione.vda.it dans la section «Istruzione» sous la voix «Diritto allo studio ordinario». L'échéance est fixée au jeudi 31 juillet prochain.
Pour tout autre renseignement, les intéressés pourront s'adresser à la Direction des politiques éducatives, 250, avenue Saint-Martin-de-Corléans, à Aoste, tél.: 0165-275851, de 9h à 12h.

Route de Ville sur Nus

L'Assessorat des Ouvrages publics, de la Protection des sols et du Logement public informe que, pour permettre les travaux de construction d'un rond point avec les trottoirs relatifs, a été établie, par arrêt, une institution d'un sens unique alterné réglé par feu rouge sur la route 37 de Ville sur Nus, dans la zone du cimetière, dans la commune de Quart.
La limitation à la circulation sera en vigueur jusqu'à 18h du 5 septembre prochain, fêtes et veilles des jours de fêtes inclus.

Pêche dans le lac du Grand-Saint-Bernard

L'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles, communique que, afin de permettre le déroulement de deux manifestations internationales de pêche, organisées par le Consortium régional pour la tutelle, l'augmentation et l'exercice de la pêche en Vallée d'Aoste, l'Assesseur à l'Agriculture et Ressources naturelles Giuseppe Isabellon a établi, par décret n° 10 du 10 juillet 2008, l'autorisation au déroulement de l'activité de pêche dans le lac du Grand-Saint-Bernard (dans le territoire italien) dimanche 20 juillet et samedi 30 août prochains.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Rencontre entre l'assesseur à la Culture et le ministre Gelmini

Viérin : « La valorisation des écoles de montagne doit être prioritaire »

« J'exprime une vive satisfaction *pour l'attention que le ministre Gelmini a réservé aux propositions des Régions et pour la volonté de confrontation avec les Organismes locaux qu'elle a plusieurs fois manifestée ».*

L'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin commente ainsi la première rencontre, qui s'est déroulée le mercredi 9 juillet dernier, entre les assesseurs régionaux et le ministre de l'Education, de l'Université et de la Recherche Maria Stella Gelmini. Lors du rendez-vous, le ministre a illustré aux assesseurs les priorités et la méthode de travail qui caractériseront son mandat, en soulignant vouloir substituer la quantité par la qualité de l'offre et l'uniformité du service par la différentiation dans une

optique de continuité surtout en ce qui concerne les questions de la récupération des «dettes», des sanctions disciplinaires et de la valorisation de l'excellence.

«*Au cours de la rencontre* – a ajouté Viérin – *j'ai voulu souligner l'importance de la décentralisation des compétences et la valorisation des modèles des écoles des Régions et des Provinces autonomes, ainsi que les problématiques des minorités linguistiques. De plus, j'ai fait remarquer au ministre la fonction culturelle et sociale des écoles de montagne et des petits centres que la Vallée d'Aoste, grâce à l'Autonomie et à ses compétences, conserve et développe contrairement aux autres régions, où, à cause de coupes aux financements, il y a le danger de fermer des structures* ».

Enfin, l'assesseur Viérin a traité la question des bâtiments scolaires et, avec les autres Régions, a demandé au Ministre d'en développer les plans de mise aux normes et d'adaptation.

Projet transfrontalier « Alcotra Interreg IIIA »

Tourisme et Astronomie dans les Alpes

A.U.

L'Observatoire Astronomique de la Vallée d'Aoste (OAVDA), situé dans la commune de Nus, à 1675 mètres d'altitude, est géré par la fondation « Clément Filliétroz » en l'honneur de ce pionnier de la météorologie et astronome amateur.

La fondation s'est consacrée avant tout aux activités de divulgation et de vulgarisation. A ce jour, 23.500 personnes ont visité l'Observatoire qui comporte deux terrasses d'observation : la terrasse « didactique » consacrée aux élèves et la terrasse « scientifique » pour des recherches plus spécifiques. Dans le cadre du projet transfrontalier « Alcotra Interreg IIIA », intitulé « Astronomie dans les Alpes : une offre touristique durable », la Commune de Nus en partenariat avec la Haute Maurienne par l'intermédiaire de l'Observatoire de la Vallée d'Aoste, organise tous les ans, au mois de septembre, la « Star Party de Saint-Barthélemy » et le Festival de l'Astronomie en Haute Maurienne. La « Star Party », qui en est à sa XVI[ème] édition, rassemble des centaines de personnes donnant à cette manifestation un style particulier associant la science, la nature et les relations humaines et permet aux passionnés d'astronomie de participer pendant trois jours à des conférences, d'échanger et d'acheter des instruments d'occasion, d'observer et de participer aux visites guidées de l'observatoire.

La collaboration transfrontalière se fonde également sur une politique qui offre à la fois des activités didactiques et une offre touristique « intelligente » placée sous le signe de l'astronomie. Parmi les activités prévues pour développer cette collaboration européenne citons les actions de promotion, de communication et d'information ; le développement et l'intégration de manifestations déjà consolidées ; les échanges scolaires, le projet et la construction d'un planétarium en Italie qui complètera l'observatoire de Saint-Barthélemy et celle d'un Planetarium 3D mobile en Haute Maurienne-Vanoise.

Exposition Habits - récits d'habits vécus de la tradition valdôtaine

L'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, communique que le vendredi 18 juillet, à 17h30, sera inaugurée à Cogne et, plus précisément, à l'espace Alpinart (Village des Mineurs), l'exposition « Habits – récits d'habits vécus de la tradition valdôtaine » qui représente un événement culturel d'importance extraordinaire pour la Vallée d'Aoste.

Pour la première fois, en effet, la collection entière de vêtements et bijoux traditionnels, recueillis sur l'ensemble du territoire régional à la fin du XIX[ème] siècle, à l'occasion de l'Exposition internationale de 1911, fait son retour dans notre région. Jusqu'à présent conservé à Rome, au «Museo nazionale delle Arti e Tradizioni popolari», aujourd'hui « Istituto centrale per la Demoetnoantropologia », l'ensemble du matériel a été soigneusement analysé par des experts, travail de longue haleine, qui a permis de découvrir une collection riche et variée mettant en évidence la fermentation vivace et multiforme de la démo-ethno-anthropologie de la période allant de la fin du XIX[ème] au début du XX[ème] siècle, à l'intérieur de laquelle s'intègre l'ethnographie valdôtaine au moment crucial de sa naissance.

« *Les efforts qui ont été déployés* – a déclaré l'assesseur Viérin – *ont pour but de restituer à la communauté une image non stéréotypée de l'habillement populaire, mais plutôt une description réelle et dynamique, fournissant aussi une foule de renseignements sur différents aspects du tissu social valdôtain* ». L'exposition présentée à Cogne se divise en plusieurs sections mettant en relief différents aspects de la recherche.

Le parcours proposé guidera le visiteur à la découverte de l'antique et vers l'exotique, ce dernier compris comme divers, le précieux, la fonction, l'identité, la variété, l'enfance, les ors, les gestes et la manualité. Sont particulièrement mis en évidence certains aspects insoupçonnés de l'habillement tels que le chapeau de paille de Rhêmes, les dentelles de la Valdigne et l'habit rouge autrefois répandu dans toute la vallée et aujourd'hui partout méconnu.

Fort de Bard

« Garcia Lorca. Suoni e Parole di Spagna » avec Arnoldo Foà et Giorgio Costa

La soirée « Garcia Lorca. Suoni e Parole di Spagna » s'annonce pleine d'émotion.

Le 19 juillet prochain, à 21 heures, sur la place d'Armes du Fort de Bard, la voix incomparable d'Arnoldo Foà, extraordinaire acteur, metteur en scène, et même auteur dramatique se mélangera aux notes du piano du musicien valdôtain Giorgio Costa.

Les deux artistes collaborent à nouveau à l'occasion du spectacle-événement, promu par l'Association Fort de Bard dans le cadre du Festival « Estate al Forte 2008 ».

La voix chaude et intense d'Arnoldo Foà, ses pauses mesurées dans un usage savant du silence, interprèteront la grande musicalité de Federico Garcia Lorca, le grand poète et dramaturge de Grenade (Espagne) qui a étudié le piano, la guitare et qui s'est laissé fasciner par la culture gitane.

De son côté, Giorgio Costa, au piano, qui tire son expérience d'interprète et son amour pour la musique espagnole de la fin du XIX[ème] siècle, retrouvera les auteurs comme Enrique Granados, Isaac Albéniz et Manuel de Falla.

Les billets coûtent 5 euros et peuvent être achetés directement le soir du spectacle, ou, en prévente au guichet du Fort de Bard ou au siège de l'agence Anni '30 d'Aoste (tél.: 0165 45500) et de Novara (tél.: 0321 624092).

Treizième édition jeunes critiques européens

Une douzaine de jeunes, âgés de 18 à 26 ans, provenant de Belgique, de France, de Vallée d'Aoste et d'Italie, participera à la treizième édition du stage de critique cinématographique « Jeunes critiques européens », dans le cadre de l'accord de coopération entre la Région Vallée d'Aoste et la Communauté française de Belgique, ainsi que d'un cours de formation de critique cinématographique. Pour ce faire, le Gouvernement a confié cette organisation à l'association culturelle « Il Cinematografo » en leur attribuant une subvention de 22 mille euros.

Les objectifs du projet visent à offrir à de jeunes européens un apprentissage interculturel et une formation européenne leur permettant d'apprendre à lire le cinéma en étant au contact du produit cinématographique pour en interpréter et analyser la forme et le contenu, de manière à acquérir une compétence critique personnelle qui se base sur les critères et les règles reconnues par la critique internationale.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Chef de Groupe de l'Union Valdôtaine et Président de la Commission Essor économique

Interview du Chef de Groupe Diego Empereur

Propos recueillis par Raphaël Bixhain

Monsieur Empereur, vous avez été élu Conseiller régional le 25 mai dernier. Votre état d'esprit concernant la nouvelle fonction que vous alliez assumer lorsque vous avez appris votre résultat…
« Je voudrais avant toute chose exprimer ma satisfaction personnelle pour l'important résultat remporté. Ce qui m'est venu à l'esprit dès que j'ai appris les résultats est que j'allais devoir assumer la fonction de Conseiller régional avec un grand sens de responsabilité, en emportant avec moi l'expérience et les compétences que j'avais acquises au cours des années passées à la tête de l'Administration communale de Sarre et du CPEL/CELVA. J'ajouterais aussi une certaine émotion et préoccupation d'être à la hauteur du rôle qui m'incombe aujourd'hui car le Conseil de la Vallée, notre Parlement, est le lieu où sont prises les décisions importantes pour le futur de la Communauté valdôtaine. »

Qu'avez-vous envie de dire aux habitants de Sarre dont vous avez été le Syndic pendant 18 ans et administrateur pendant 28 ans ?
« Que je me considère particulièrement chanceux tant par mon expérience de Syndic et d'administrateur communal en général que par le fait que Sarre est à nouveau représentée au sein du Conseil de la Vallée, et par un Unioniste trente-cinq ans après le regretté Cirillo Blanc. Je veux également leur dire que mon intention est de continuer à travailler pour eux en me faisant le porte-parole de leurs requêtes au niveau régional. »

Vous êtes Chef de Groupe de l'Union Valdôtaine au Conseil de la Vallée et Président de la IV[ème] Commission permanente *Essor économique*…
« Oui, en effet. Concernant la première fonction, il s'agira de gérer un groupe d'hommes et de femmes, de valoriser les compétences de chacun de manière à ce que le Groupe de l'Union Valdôtaine puisse travailler sereinement et de manière cohérente tout en tenant compte des sensibilités de chacun. Quant à la présidence de la Commission Essor économique, de nombreux dossiers nous attendent. Vous avez pu constater que le premier, assez délicat, a été le Casino de la Vallée. Nous débattrons afin que des solutions les plus partagées possibles soient trouvées aux problèmes qui touchent les Valdôtains. »

L'activité des Commissions

Mardi 22 juillet 2008 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Acte administratif présenté par le Gouvernement régional en date du 7 juillet 2008 *« Approbation du bilan au 31 décembre 2007 de la Gestion extraordinaire en liquidation aux termes de l'article 8 de la Loi régionale n°88 du 21 décembre 1993 et modifications successives »*.

Vendredi 18 juillet 2008 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Acte administratif présenté par le Gouvernement régional en date du 14 juillet 2008 *« Approbation du Statut modifié de la Société Casino de la Vallée S.p.A. »*.

Jeudi 17 juillet 2008 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Audition de Fabrizio Gentile, Directeur des Affaires législatives, Etudes et Documentation de la Présidence du Conseil de la Vallée, concernant l'activité de la Convention pour l'Autonomie et le Statut spécial de la Région autonome Vallée d'Aoste/Valle d'Aosta.
Audition de Fabrizio Gentile, Directeur des Affaires législatives, Etudes et Documentation de la Présidence du Conseil de la Vallée, concernant la simplification, la réorganisation et la qualité des documents législatifs régionaux.

Mercredi 16 juillet 2008 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

Illustration des principales décisions qui seront, au cours des prochains mois, l'objet de l'activité de la Commission. **Réunion** avec les Assesseurs : Assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin ;
Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales Albert Lanièce.

Lundi 14 juillet 2008 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

Organisation des travaux de la Commission.

Vendredi 11 juillet 2008 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Organisation des travaux de la Commission.

Vendredi 11 juillet 2008 – IV[ème] Commission permanente *Essor économique*

Organisation des travaux de la Commission.
Projet de loi n°1 (Président de la Région) *« Modification de la loi régionale n°36 du 30 novembre 2001 (Constitution d'une société par actions pour la gestion du Casino de Saint-Vincent) »*. Nomination du rapporteur et illustration du rapport.

Début de la XIII[ème] Législature

Intervention du Président Alberto Cerise

Le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, a fait le point de la situation deux semaines après la première séance du Conseil régional de la XIII[ème] Législature.

« Avec le premier ordre du jour « effectif » de notre Assemblée, la nouvelle législature débute son chemin politique. L'ensemble de l'administration s'est déjà mis au travail pour permettre aux Conseillers de travailler au mieux.
Les Commissions permanentes du Conseil de la Vallée ont déjà pris connaissance de divers dossiers, commençant donc à débattre afin de donner des réponses aux questions les plus urgentes dans le but d'affronter, d'une part, les problèmes restés en suspens avec le changement de législature et, d'autre part, d'établir un plan de

travail pour les prochains mois.
La première séance de travail entre donc dans le vif des thématiques concernant notre population. Outre à sa fonction d'inspection, riche d'initiatives, l'Assemblée régionale sera appelée à affronter un thème délicat : le nouveau projet de loi sur le Casino, sur lequel se sont exprimées ces derniers jours les deux Commissions compétentes.
Je considère que l'Assemblée législative valdôtaine doit immédiatement se caractériser non seulement par ses lois mais aussi et surtout devenir un point de référence important pour les Conseillers et pour toute la Communauté. L'engagement déjà entrepris par les Commissions et les autres organes du Conseil est le témoignage de la volonté d'aller dans cette direction plusieurs fois souhaitée par les Valdôtains. »

Alberto Cerise
Président du Conseil
de la Vallée

Avis des Commissions

Ce lundi 14 juillet 2008, la II[ème] Commission permanente *Affaires générales*, présidée par le Conseiller Andrea Rosset, a exprimé son avis favorable sur la compatibilité financière concernant le projet de loi relatif aux modifications de la loi « *Constitution d'une société par actions pour la gestion du Casino de Saint-Vincent »*.
« La Commission a pris acte des difficultés du Casino -a déclaré le Président Rosset- *et de la conséquente nécessité de recapitaliser, après avoir entendu les avis du Président du Collège des Commissaires aux comptes et des bureaux de l'Assessorat du Budget, des Finances et du Patrimoine.*
Cette intervention rentre dans l'optique d'une volonté de réorganiser le système, en espérant un futur meilleur. »

Le vendredi 11 juillet dernier, la IV[ème] Commission permanente *Essor économique*, présidée par Diego Empereur, a exprimé son avis favorable quant au projet de loi *« Modifications de la loi régionale n°36 de 2001 (Constitution d'une société par actions pour la gestion du Casino de Saint-Vincent) »*.
« Face à un objectif politique défini de manière claire et transparente dans le programme de législature par les forces politiques de la majorité -a affirmé le Président Empereur-, nous avons voulu intervenir sur la question de la Maison de Jeu et plus particulièrement sur la composition de l'organe d'administration du Casino de la Vallée S.p.A. en exprimant un avis favorable sur les modifications de la loi de manière à ce que l'argument puisse être inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil. »
La Commission a aussi reçu un amendement, relativement au texte cité précédemment, présenté par le Président du Gouvernement Augusto Rollandin qui, d'une part, autorise la réduction du capital social du Casino de la Vallée S.p.A. pour la couverture des pertes enregistrées au cours de l'exercice 2008 et sa successive reconstitution en 5.000.000 d'euros et qui, d'autre part, autorise -pour l'année en cours- à souscrire les augmentations du capital social nécessaires, jusqu'à un maximum de 9.900.000 euros.

Points principaux et priorités du programme commun pour la XIIIème législature

Deuxième partie

Energie

• Encourager le recours aux sources d'énergie alternatives et la création d'entreprises consacrées notamment aux nouvelles technologies qui utilisent l'énergie solaire et éolienne, à la réévaluation du patrimoine forestier par le biais de l'activité des chantiers forestiers, à la mise en place de cultures arboricoles destinées à la production d'énergie, à la récupération de la biomasse ligneuse valorisable par combustion et à l'exploitation du potentiel hydroélectrique résiduel.
• Consolider et réorganiser les formes d'aide régionale accordées aux usagers finaux et destinées aux initiatives visant l'économie d'énergie, au moyen de dispositions législatives et réglementaires appropriées : simplification de la législation et des procédures, amélioration de la certitude du versement des aides et de l'efficacité des actions réalisées, grâce au soutien apporté aux citoyen et aux entreprises par les bureaux régionaux, et ce, dès la phase de conception des travaux. Toutes ces mesures ont pour objectif de rendre réellement utilisables et pertinentes les aides prévues.
• Encourager les actions visant à économiser l'énergie et, sur la base de la législation en vigueur, pratiquer des rabais sur le prix de l'électricité, notamment pour les résidences principales.

Travaux publics Grands ouvrages et voirie

• Examiner, de concert avec la Commune d'Aoste, la possibilité d'accélérer la mise en œuvre des projets d'enfouissement de la gare ferroviaire et de réalisation d'un métro léger sur les axes nord-sud et est-ouest de la ville, en vue de relier les parkings externes aux pôles importants du chef-lieu régional et de faciliter la mise en place d'installations de chauffage urbain et de transport pneumatique des ordures ménagères. La coordination conceptuelle et organisationnelle de ces travaux et la concrétisation du projet de chauffage urbain sont plus qu'opportuns pour minimiser les désagréments et faire des économies d'ensemble.
• Elaborer une modification de la loi sur les marchés publics pour les entreprises artisanales et redéfinir les limites d'accès pour ce qui est notamment de la qualité des ouvrages.
• Etudier les modalités de transformation du tronçon autoroutier Aoste est/Aoste ouest en périphérique.
• Concevoir une nouvelle voirie entre la bretelle autoroutière de Quart et la ville d'Aoste.

Travail

• Trouver, avec la collaboration étroite des organisations syndicales et des représentants des entreprises, les meilleures synergies entre le développement de la production et les politiques du travail, dans le cadre d'une vision politique globale qui se concrétise par des programmes de formation conçus et réalisés en fonction des exigences du marché et des compétences professionnelles à mettre en valeur. La formation fera partie intégrante des politiques du travail et ces secteurs seront à nouveau réunis au sein d'une structure administrative placée sous la tutelle du président de la Région.
• Investir dans la formation des jeunes et des ressources humaines à recycler et parvenir à une utilisation optimale des fonds communautaires.
• Investir de manière importante dans la sécurité sur les lieux de travail et, notamment, sur les chantiers. A' cette fin, il faut miser davantage sur la prévention que sur la répression et ce, par des initiatives adéquates de formation des responsables et du personnel et, surtout, par l'institution d'un système de collaboration étroite et constante entre les responsables, l'USL et l'Inspection du travail, afin que les dispositions en matière de sécurité soient appliquées clairement et efficacement dès l'organisation des travaux ou du chantier.
• Rénover les politiques d'insertion professionnelles des personnes handicapées en prenant en compte l'exigence d'assurer la réalisation personnelles de ces travailleurs, dans le cadre de structures et de fonctions compatibles avec leur handicap. L'efficacité de ladite insertion doit être assurée par des professionnels, qui apportent leur soutien au travailleur handicapé et à la structure qui accueille ce dernier.
• Evaluer la possibilité de réorganiser les modalités de recrutement du personnel des chantiers forestiers dans le but de favoriser la réinsertion professionnelle des personnes qui, après avoir perdu leur travail, ont des difficultés à en trouver un autre.

Montagne

• Elaborer des accords-cadre définissant a priori les possibilités d'intervention en faveur de notre économie pour éviter d'engager de longues et confuses procédures de « notification » de nos initiatives à l'Union européenne. La spécificité et la particularité de nos réalités productives doivent être reconnues à leur juste valeur et les zones de haute montagne doivent faire l'objet de dérogations et d'aides, compte tenu notamment des coûts supplémentaires que les divers secteurs de l'économie doivent supporter.

Nouvelles technologies et télévision

• Résoudre le problème du fossé numérique à l'échelon du territoire et de la communauté régionale au moyen d'actions visant à réduire les écarts existants entre les zones et les tranches de population différentes. Pour ce faire, nous avons prévu de réaliser également dans les vallées latérales des infrastructures munies de fibres optiques ou d'autres supports tout aussi efficaces pour le transport de données, ainsi que d'organiser des actions d'alphabétisation informatique destinées à initier toutes les couches de la population à l'utilisation d'un ordinateur et de l'Internet. L'informatisation ne doit en aucun cas empêcher quelque citoyen que ce soit d'accéder aux services de l'Administration publique. Pour cette raison, d'autres moyens d'accès aux informations et aux services seront mis en place.

Politiques sociales

• Assurer une véritable couverture sociale à l'échelle régionale, en vue d'une répartition de plus en plus équitable des ressources, au moyen d'actions ciblées destinées aux couches les plus faibles de la population pour lutter contre l'apparition de nouvelles formes de pauvreté.
• Elargir le concept de politique sociale pour y inclure, en sus des actions relevant de l'aide sociale, toutes les politiques publiques de soutien de la personne et de la famille.
• Elaborer, à l'intention des familles en difficulté, des formules de microcrédit prévoyant un remboursement par des prestations de travail.

Rapports avec l'Etat

• Les rapports avec l'Etat seront fondés sur le respect réciproque des rôles et des prérogatives e chacun. Quant au débat actuel sur le « fédéralisme fiscal », la Région gardera une attitude cohérente et présentera les coûts administratifs et les coûts réels supportés par la Vallée d'Aoste, compte tenu des nombreuses et importantes compétences qui lui sont attribuées et qu'elle exerce effectivement, ainsi que des surcoûts découlant du caractère montagneux de son territoire.

Education

• Programmer, en collaboration avec les organisations syndicales, le mode de régionalisation définitive du personnel scolaire ; il s'agit d'éliminer toute ambiguïté sur les statuts juridique et économique actuels et de réaliser pleinement le principe de décentralisation. Le personnel de l'école valdôtaine sera appelé à approfondir toujours plus le recyclage et l'accroissement de ses compétences professionnelles, engagement qui sera reconnu de façon adéquate par des ajustements contractuels convenables.
• Mettre en place des programmes bilingues dans les écoles de tous ordres et degrés, conformément aux dispositions du Statut spécial et viser la certification internationale des compétences acquises par les élèves valdôtains, au fil de leurs études à l'issue de celles-ci.
• Mettre en valeur et étoffer le rapport entre éducation et formation afin que ces deux systèmes se complètent réciproquement et effectivement.
• Elaborer un plan régional de la construction scolaire qui, pour ce qui est des établissements secondaire en particulier, permette de mettre aux normes et de réaliser des bâtiments répondant aux besoins de l'éducation et de la formation, et ce, grâce à une programmation précise.

Sécurité

• Compléter et réaliser le Centre unique de secours, exemple de collaboration efficace interorganismes.
• Développer l'hélisecours et créer sur le territoire un réseau d'hélisurfaces habilitées aussi pour les vols de nuit, afin qu'il soit possible d'intervenir 24 heures sur 24.
• Vérifier et réviser la réglementation en matière de services anti-incendie, afin d'optimiser la situation des pompiers professionnels et bénévoles régionaux et leur efficacité d'action tout en renforçant encore l'efficacité de la collaboration entre ces deux groupes.

Sport

• Soutenir la pratique du sport en équipant de nouvelles structures, susceptibles de contribuer également à renforcer l'offre touristique.
• Vérifier la possibilité de construire un terrain de golf selon les meilleurs critères internationaux quant à l'organisation et aux services, pour qu'il constitue un pôle d'attraction susceptible de dégager des retombées intéressantes.

Transports

• Poursuivre le développement de l'aéroport Corrado Gex et, dès à présent, conduire une recherche pour en définir les usagers potentiels, ainsi que la meilleure utilisation possible de cette structure à des fins touristiques.
• Poursuivre les travaux d'amélioration et de modernisation des liaisons ferroviaires.
• Elaborer un nouveau plan des déplacements urbains et non urbains pour les transports publics réguliers.

Tourisme

• Réformer le modèle d'organisation touristique régional actuel, en instituant une structure unique d'information et d'accueil touristique au sein de la Région, qui remplacerait les onze AIAT actuelles. Cependant, des antennes territoriales seront créées : elles serviront de centre d'accueil et s'occuperont de la gestion des résidences secondaires, ainsi que du développement des structures appelées « alberghi diffusi ».
• Mettre en place un processus stratégique pour la présentation de demandes de séjour en Vallée d'Aoste ; à ce propos, l'offre touristique et les activités de promotion du territoire doivent être développées en tenant compte des différentes professions et des expériences acquises. Les autres points importants sur lesquels doit se baser cette initiative sont : la participation active des collectivités locales, le développement d'une synergie entre les différents acteurs de ce secteur, une analyse attentive des valeurs de l'environnement valdôtain et une communication efficace, le tout sous la direction de la Région.

Université

• Réorganiser les cours et les diplômes, qui doivent être :

– de portée européenne ;
– de haute qualité ;
– sélectifs.

Présentation du calendrier des manifestations

L'artisanat traditionnel valdôtain sera le protagoniste de l'été

Le programme des manifestations organisées par l'Assessorat aux Activités Productives, qui propose les rendez-vous traditionnels avec l'Exposition-Concours, la Foire d'été, la Veillà d'Etsatèn et l'Atelier, a été présenté le jeudi 10 juillet dernier à Aoste, au cours d'une conférence de presse à laquelle sont intervenus les assesseurs régionaux aux Activités Productives, Ennio Pastoret, à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, l'assesseur communal au Tourisme Bruno Giordano et les présidents de la Chambre du Commerce, Pierantonio Genestrone, et de l'Ivat, Rudi Marguerettaz.

«Le futur de l'artisanat valdôtain doit tenir compte de ses racines et de son bien-être. Il est important de jouir de ces initiatives – a déclaré l'Assesseur Pastoret – *en regardant vers deux objectifs: présenter et, en même temps, évaluer notre activité».*

Par rapport aux polémiques de quelques artisans pendant la dernière édition de la Foire de Saint-Ours, concernant les règles approuvées dans la dernière législature, Pastoret a souligné qu'*«elles devront êtres abordées avec une attention particulière pour ce qui est des racines de notre artisanat: en tout cas, il s'agit d'un signe évident de la vitalité du secteur».*

La véritable nouveauté du calendrier des manifestations de l'été est sans doute l'Exposition Tactile, consacré aux non-voyants et aux mal voyants, qui proposera 37 œuvres ayant pour thème *«Una carezza svela l'amore»,* et sera montée dans le salon de la fondation de l'école maternelle Monseigneur Jourdain d'Aoste du 19 juillet au 17 août.

Dans l'obscurité la plus totale, l'exposition sera une occasion, pour tout le monde, de partager des nouvelles modalités d'approche sensorielle. L'Exposition-Concours, qui se déroulera du 19 juillet au 3 août sur le thème *«Du raisin au vin»*, proposera 351 œuvres, surtout dans la catégorie de la sculpture décorative.

En ce qui concerne la Foire d'été, les 9 et 10 août, le parcours sera agrandi jusqu'à comprendre la zone qui va des Portes Prétoriennes jusqu'à rue Saint Anselme: 433 artisans du secteur traditionnel et 85 autres exposants participeront cette année à la manifestation.

Enfin, la Veillà d'Etsaten : une longue nuit de fête avec la possibilité d'accéder à des musées, à des sites archéologiques et au réseau commercial.

La soirée débutera à 19h30 avec la *«Corsa delle botti»,* une compétition ludique et sportive et se poursuivra avec les *«Fontaines dansantes»,* place Plouves, et continuera jusqu'à 3 heures du matin avec la musique, les dégustations et les spectacles.

Le festival des manifestations se conclura, après l'Atelier, qui se déroulera du 9 au 17 août, avec le Festival des Accordéons, les 23 et 24 août, place Chanoux.

55ème Exposition-Concours de l'artisanat valdôtain de tradition
Aoste, place Chanoux
19 juillet-3 août, 10h-23h

A l'origine, en 1954, cette manifestation avait été conçue comme une compétition passionnante, exclusivement réservée aux sculpteurs. Après quelques années à Saint-Vincent et à Courmayeur, l'exposition –concours s'est installée à Aoste et depuis sa 20ème édition, elle s'est ouverte aux autres secteurs de l'artisanat valdôtain de tradition : la gravure décorative, le tournage, les objets agricoles, le tissage, le travail du cuir et du fer forgé, les jouets, les meubles, les costumes et les chaussures typiques. A chaque édition, l'Administration régionale propose des thèmes pour les différents secteurs et, après un travail de recherche attentif, les artisans se mettent au travail. Les objets présentés, véritables œuvres d'art parfois, sont exposés sous un chapiteau de plus de 1000 m², aménagé place Chanoux – la place principale d'Aoste – où les visiteurs peuvent également voir travailler les différents artisans et apprécier le savoir-faire qui se cache derrière chaque objet.

40ème Foire d'été de l'artisanat valdôtain de tradition
Aoste, 9-10 août 2008, 9h-19h

La Foire d'été est née en 1969, pour offrir aux estivants une vue d'ensemble de tous les produits de l'artisanat valdôtain de tradition et une occasion de se les procurer. Elle attire aujourd'hui près de 400 exposants du secteur traditionnel (gravure décorative et sculpture sur bois et sur pierre, fer forgé, fleurs en bois), auxquels viennent s'ajouter quelque 70 étalages présentant des productions plus modernes (objets en pâte à sel, fleurs séchées et tissus). Depuis 2007, la Foire se déroule le long des vieilles rues du centre historique, le samedi et le dimanche qui précèdent le 15 août et permet aux visiteurs de redécouvrir l'ambiance d'une grande fête en plein air.

Veillà d'Etsatèn : la Nuit de l'Artisanat en fête
Aoste, 9 août 2008

La Foire d'Eté, la grande fête de la mi-été consacrée à la célébration de l'art manuel du peuple valdôtain, se déroulera cette année aussi sur deux journées et transformera la nuit du 9 août en une longue et irrésistible soirée de divertissement à laquelle participera toute la ville d'Aoste. Le programme de cette manifestation, riche et varié, satisfera les exigences des grands et des petits. Bars, restaurants et magasins resteront ouverts jusqu'au cœur de la nuit.

La musique et les spectacles animeront les places du centre historique : la musique celtique au Théâtre romain, le bal sur la place de la République, les groupes folkloriques qui défileront le long des rues du bourg afin de combler les amateurs de tous les genres musicaux. Le cabaret sera représenté aussi sur la scène de la place Plouves. Une attention particulière sera consacrée aux enfants pour qui une aire de jeux sera aménagée place Caveri. Les passionnés d'histoire, de culture et d'archéologie pourront profiter de l'ouverture permanente des musées et des sites archéologiques, encore plus suggestifs la nuit. Les rendez-vous avec les métiers traditionnels liés au territoire et à la gastronomie seront aussi incontournables. Les ateliers du goût installés au Centre Saint-Bénin feront découvrir aux visiteurs les saveurs typiques et authentiques, anciennes et contemporaines de la Vallée d'Aoste. Pour finir en beauté, un défilé joyeux et coloré se tiendra en fin d'après-midi avant la course de tonneaux qui se terminera place Chanoux. Cette nuit sera placée sous le signe de la musique, du spectacle, des saveurs, des couleurs et des émotions authentiques et intenses.

Foire d'Eté – L'Atelier
Aoste, place Chanoux, 9-17 août,10h-23h

L'Atelier a été organisé pour la première fois en 1999 au sein de la foire réservée aux entreprises artisanales qui se consacrent à la production d'objets d'art. Y sont exposés des meubles traditionnels, des objets tournés et gravés, des tissus et des dentelles, des sculptures, des jouets traditionnels, des pièces en fer forgé, des accessoires en cuir, des bijoux, des vitraux et de la céramique.

L'atelier est ouvert de 10h à 23h; de 17h à 19h et de 20h30 à 22h30, le public peut rencontrer personnellement les artisans qui présentent leurs ouvrages.

Cet événement démontre bien que les valeurs traditionnelles – qui sont profondément ancrées dans la réalité valdôtaine et se traduisent par la réalisation d'objets simples, certes, mais créée à partir de matériaux choisis et soigneusement finis – peuvent donner naissance à un ameublement on ne peut plus original et chaleureux.

Exposition tactile «Une caresse révèle l'amour»
Aoste, rue Anfiteatro, 19 juillet-17 août 2008

Du 19 juillet au 17 août, dans une salle spécialement aménagée rue Xavier de Maistre, les œuvres réalisées par des artisans valdôtains, dans le cadre d'un concours lancé par l'Administration régionale, et destinées à un public de non et de malvoyants, seront exposées pour permettre à ces derniers de les toucher de leurs mains et de découvrir ainsi l'artisanat valdôtain de tradition. Cette initiative, élaborée en collaboration avec l'Assessorat régional de la santé, du bien-être et des politiques sociales, l'IVAT et l'Union italienne des aveugles et des malvoyants est intitulée «Une caresse révèle l'amour», qu'il s'agisse d'un sentiment amoureux, d'un amour filial ou d'un amour maternel… Cette expérience sensorielle n'est pas uniquement destinées aux aveugles et aux malvoyants mais également à tous ceux qui souhaitent se familiariser avec la production artisanale valdôtaine d'une façon inédite, en utilisant non seulement la vue, mais aussi le toucher.

Les nuits de la Saint-Laurent
Aoste, 6-7 août 2008

Cet événement, créé par la Conférence communale des activités culturelles d'Aoste, est placé sous le signe de la musique et des chants valdôtains, avec la participation des chorales et des groupes folkloriques locaux. La première soirée se déroulera dans le vieux bourg de Saint-Ours et mettra en valeur l'ancien Decumanus Maximus d'Augusta Praetoria, alors que la deuxième animera la vieille ville, le long du Cardo Maximus romain. Au terme des deux soirées, les participants seront invités à déguster le «vin blanc glacé» et les «larmes de saint Laurent», réalisées par des pâtissiers valdôtains.

Rendez-vous Alpin à Donnas

Tout d'abord, un grand-merci à tous les participants ! C'est leur présence, plus de 250 personnes, qui a marqué le succès du Rendez-vous Alpin de dimanche 6 juillet à Chanton de Donnas.
Malgré les mauvaises conditions atmosphériques du matin, ils ont atteint ce charmant lieu de Donnas qui est Chanton et l'engagement des organisateurs et de nos efficaces cuisiniers a été largement récompensé. Nous avons eu le plaisir d'avoir parmi nous beaucoup de familles avec leurs enfants ainsi que de nombreux jeunes, signe évident que les rendez-vous signifient encore un moment d'agrégation dans notre milieu.
J'avais lu que «*Dans cette société qui bouge et dans laquelle tout va très vite, il faut choisir un moment pour faire une pause et penser à l'amitié entre personnes»;* et bien je puis affirmer que cet objectif s'est tout à fait réalisé.
Dans le cadre de la fête a eu lieu la première édition de la promenade en mountain-bike Clapey – Chanton; la concurrence n'était pas prévue, les 11 participants s'étaient donné rendez-vous pour faire le parcours en amitié, mais en conclusion elle s'est révélée acharnée.
Les participants ont rivalisé sur un parcours de 11 Km avec des pentes allant de 10 à 20%, donc très engageant et réservé uniquement à ceux qui aiment se confronter dans les plus grands efforts.
Le meilleur a terminé sa course dans le temps de 54 minutes, mais tous les autres aussi pourront affirmer avoir gagné une des montées les plus raides du Val d'Aoste.
A regretter que la pluie abondante ait interrompu la compétition de «palet» dans l'après-midi; une trentaine de concurrents s'étaient inscrits; cependant la présence de nos inlassables musiciens et de l'excellente «lia perse» ont rempli ce vide…
Pour terminer, un remerciement particulier à tous ceux qui avec leur indispensable collaboration ont permis la réalisation de cette fête, à savoir qui a offert le terrain, les structures, les produits gastronomiques, son temps, son argent; mais aussi, encore une fois, à tous ceux qui ont participé, les membres de la junte régionale, les nombreux amis des sections voisines, la jeunesse; à tous la section de Donnas présente son au revoir au Rendez-vous prochain.

Pour le Comité de direction
de la section de Donnas

Le président **Fabio Marra**

MANIFESTATIONS

Samedi 19 juillet 2008
AOSTE - THEATRE ROMAIN
Aosta Classica – chansons Suonare Colombia - Les stages de «Aosta Classica»
BARD - FORT
Hommage à Lorca, Neruda et à la musique espagnole
MORGEX
STG Pepper Hommage aux Beatles
VALSAVARENCHE
Présentation du livre «Tramonto delle identità alpine»
AOSTE - PLACE CHANOUX
55ème Expo-Concours de l'Artisanat valdôtain de tradition
BREUIL-CERVINIA
Petit marché - Lo Pequieu Martsé Dou Brel
GRESSAN-PILA
Championnat italien absolu de Downhill
OLLOMONT
Compétition de Biathlon
AYMAVILLES - OZEIN
Fête de la Favò
GRESSONEY-LA-TRINITE
Concert
GRESSONEY-SAINT-JEAN
Compétition de Golf
GABY - *Petit Marché de l'artisanat*
ISSIME
Activités d'animation pour les enfants
PERLOZ - *Fête du pain noir*
FENIS - VAL CLAVALITE
Fête de la montagne

Dimanche 20 juillet 2008
AOSTE - THEATRE ROMAIN
Aosta Classica
RHEMES-NOTRE-DAME
Extemporanée de peinture
PRE-SAINT-DIDIER - *Les Sallereins*
TORGNON
Lo Martsé di Torgnolein
MORGEX
Fête de la truite et du vin Blanc de Morgex et de La Salle
SAINT-PIERRE
Laboratoire de photographie
GRESSONEY-SAINT-JEAN - *Compétition de golf*
GABY
Excursion avec le guide de la nature
XIIIème Eté musical à Gaby – Concert
FENIS - VAL CLAVALITE
Fête de la montagne
AYMAVILLES - OZEIN
Fête de la Favò

Lundi 21 juillet 2008
PRE-SAINT-DIDIER
Visite touristique guidée à Cogne

De lundi 21 à dimanche 27 juillet
GABY - *XIIIème Eté musical*

Du mardi 22 juillet à samedi 26 juillet 2008
GRESSONEY-LA-TRINITE
«La Terra di mezzo» Activité d'animation et jeux pour enfants

Mardi 22 juillet 2008
PRE-SAINT-DIDIER
Matinée de rafting
Fête patronale de La Balme
SAINT-PIERRE
Concert de Bezzo-Impérial en duo
GRESSONEY-SAINT-JEAN
Gressoney Walser Festival. Expo-marché des antiquités
GABY - *Excursion avec le guide de la nature*
Activité d'animation pour enfants

Mercredi 23 juillet 2008
BARD - FORT
The Bulgarian Legend
PRE-SAINT-DIDIER
Variété «Cinéma mon amour»

Jeudi 24 juillet 2008
PRE-SAINT-DIDIER
Fête œno-culturelle – «Le Purgatoire de Dante» aux Thermes de Pré-Saint-Didier
Projection d'images
SAINT-PIERRE
Concert de la Tribute Band de Bruce Sprinsteen
GABY - Filmontagna 2008
ISSIME - Activité d'animation pour enfants

Nouvelles de la commune d'Aoste

Giordano nouvel assesseur aux Activités productives

Durant la soirée du 2 juillet dernier, le syndic Guido Grimod a indiqué, au cours de deux réunions distinctes, la première avec le Groupe du Conseil de l'Union Valdôtaine et la deuxième avec les chefs de groupe de la majorité, le nouvel Assesseur aux Activités productives, aux Services démographiques et du cimetière, aux Rapports avec les hameaux et les quartiers. Il s'agit de l'actuel vice-chef de groupe du Conseil de l'UV, Bruno Giordano qui remplacera ainsi Salvatore Agostino élu récemment au Conseil régional. «*La désignation de prendre Bruno Giordano* – a commenté le syndic Grimod - *naît de la volonté de privilégier à la fois l'expérience politique du vice-chef de groupe de l'Union Valdôtaine et sa pleine et attestée connaissance de la machine administrative communale, en vue de la nécessité de rendre, dans l'immédiat, nouvellement opérationnelle l'action administrative de l'Assessorat aux Activités productives durant cette dernière période de législature*». Bruno Giordano, 54 ans, a commencé son activité politique dans les rangs du PSDI, en 1975. En 1985, il entre au PSI comme vice-secrétaire régional et reste dans ce parti jusqu'à sa dissolution en 1992. En 2000, il adhère au «Partito Socialista Valdostano», en étant élu au Conseil, cinq années plus tard, dans la liste de l'Union Valdôtaine. De 1989 à 1992, il recouvre le rôle de Chef de Cabinet sous le syndic de l'époque, Leonardo La Torre. Le syndic Grimod, après avoir formalisé par décret la nomination de Bruno Giordano, le 3 juillet dernier, a déclaré: «*Je ne peux que souhaiter au nouvel assesseur de pouvoir opérer au mieux pour le bien de la ville dans un secteur névralgique comme celui des Activités productives. A ce sujet, je n'ai aucun doute sur son travail en vertu de sa profonde expérience politique et administrative que ce dernier a remplie durant plus de 20 années d'activité publique. À l'occasion, je désire remercier l'assesseur sortant Salvatore Agostino pour le travail profitable fait depuis ces dernières années à l'intérieur de l'Administration communale, dont la réussite a été certifiée par le succès électoral* remporté par celui-ci au cours des récentes élections régionales». De son côté, le nouvel élu, a souligné: «*J'assume la charge avec la pleine conscience du moment économique de grande difficulté que nous sommes en train de vivre, reflétant celui national et international. Les ressources publiques tendent à diminuer et c'est seulement en faisant « système » avec les autres réalités productives et les organismes publics et privés de la Région que nous pourrons obtenir des résultats importants au service de notre communauté. Je désire, enfin, remercier le syndic Guido Grimod, le chef de groupe de l'UV, Ezio Riccio et le groupe du conseil du Mouvement, pour la confiance qu'ils ont voulu m'accorder*». Giordano sera remplacé par Mme Jeannette Fosson, deuxième candidats parmi les non élus aux élections communales, en 2005.

Nouveau règlement pour les terrasses

Le nouveau règlement pour l'installation des terrasses dans la Commune pourrait retourner à l'examen du Conseil communal lors de la séance déjà prévue pour les 22 et 23 juillet prochains.
Le document avait été retiré par le syndic après que la Fédération Autonomiste, qui appartient à la majorité, avait présenté six amendements. À ce propos, le syndic Guido Grimod a souligné la possibilité de trouver un accord en la matière en ajoutant que «*le nouveau règlement doit être considéré comme un premier pas pour permettre l'installation des dehors durant toute l'année*».

Chantiers fermés rue Saint-Anselme pour la pause estivale

Les chantiers qui s'occupent, à présent, des travaux de réajustement de la rue Saint-Anselme ont été fermés, le 4 juillet dernier, quelques jours après la date prévue, en vue de la pause estivale. La décision a été prise à cause des pluies abondantes et continues qui ont frappé notre Région durant le mois de juin, et qui ont ainsi ralenti les travaux à cause de leurs dégâts.
Les techniciens de l'Administration municipale ont cru indispensable d'achever ce qui était déjà en cours, pour respecter les temps d'acheminement des travaux, prévus au contrat.
La décision a été aussi prise dans le but de garantir aux ouvriers et aux usagers de la rue toute la sécurité nécessaire.

Avis de concours pour la jonction des rues Parigi-Adamello

L'Administration communale a ouvert un avis de concours visant d'un côté à la réalisation d'une jonction entre les rues Paris et Adamello et, de l'autre, à l'aménagement de l'intersection entre les rues Saint-Martin-de-Corléans et Monte Vodice. La base de l'enchère au rabais est de 960.000 euros. L'examen des offres, qui devront être présentées avant le 12 août, sera effectué le 13 août, à 9h30.

«*L'intervention* – a expliqué l'assesseur aux Travaux publics Alberto Follien – *a été financée avec les fonds de la «Legge Aosta Capoluogo» et elle facilite les jonctions sud-nord, aujourd'hui assurées par la rue Petigat, désormais insuffisante à satisfaire les exigences de la viabilité et de la sécurité des piétons*». La circulation se déroulera à sens unique en amont. Le projet prévoit aussi la construction d'un petit rond-point rue Saint-Martin-de-Corléans qui permettra de répartir le trafic qui aujourd'hui est obligé de passer par le rond-point du boulevard Genève et de réaliser les trottoirs en plus de l'installation de l'éclairage.

Été 2008 : 70 rendez-vous entre tradition, culture et art

L'été 2008 sera caractérisé par 70 rendez-vous ayant pour but de diffuser la tradition et la culture locale associée à l'art. Le 7 juillet dernier, le syndic Guido Grimod avec les assesseurs Cossard et Giordano a présenté le programme. Bien que le nombre des manifestations a diminué, la qualité est élevée afin de répondre au mieux aux exigences des citoyens et des touristes. Les manifestations se dérouleront dans les lieux les plus représentatifs de la ville et des hameaux afin de mieux faire connaître le territoire communal.

Les Sapeurs volontaires à Langhirano pour un cours de mise à niveau

Les 14 et 15 juillet derniers, les Sapeurs volontaires de Saint-Martin-de-Corléans ont accompli leur cours de mise à niveau dans la commune de Langhirano, à Parme. Le groupe valdôtain, composé des 25 volontaires, du chef de détachement Alberto Follien, de l'inspecteur Oscar Botteon et d'une vingtaine de personnes (parmi lesquelles le syndic Grimod) a été accueilli avec sympathie en Emilie-Romagne par l'assesseur communal Giorgio Ubaldi et par les représentants des Sapeurs volontaires.
Après les saluts habituels entre les autorités et l'échange de cadeaux, les Sapeurs volontaires de Langhirano ont illustré leur expérience d'auto-organisation interne dans le nouveau siège qu'ils viennent d'occuper et leur travail qui se dirige jusqu'aux confins de la Ligurie et de la Toscane. La visite s'est poursuivie au siège du Corps qui accueille aussi le commandement des Sapeurs et celui de l'Assistance publique, et auprès de celui du Groupe des «Alpins» de Langhirano.
«*Au-delà de l'aspect humain* – a souligné l'assesseur Follien – *caractérisé par des rapports d'amitié consolidés et institutionnels, la visite à Langhirano a été une expérience très utile et intéressante comme c'est le cas quand on se confronte avec des expériences de bénévolat différentes par rapport aux nôtres. Ce rendez-vous nous a fourni des idées pour rendre encore plus incisive, dans le futur, notre action en faveur de la population à côté de celle du Corps des Sapeurs*».

SUITES DE LA PAGE 1

Entretien avec l'assesseur à la Santé et au Bien-être, M. Albert Lanièce

confirmé mais aussi renforcé par les derniers travaux de restructuration du complexe sanitaire. La structure, une fois achevée, deviendra un point de repère pour tous les patients souffrant de pathologies dans une phase aiguë. Les autres structures présentes sur le territoire seront ensuite chargées de s'occuper de leur réhabilitation et de leur convalescence. C'est dans cette optique, par exemple, que la clinique de réhabilitation de Saint-Pierre a été structurée. Il s'agit là d'une nouvelle façon, tout à fait moderne, de concevoir le patient et l'hôpital.

Les vacances approchent. Quelles seront les interventions prévues à partir du mois de septembre?
Parmi les nombreuses nouveautés qui caractériseront l'automne prochain, j'en cite deux: la première concerne l'ouverture d'un nouveau poste de secours qui sera situé derrière l'actuel; la deuxième prévoit l'institution d'un service de radiothérapie à l'hôpital d'Aoste qui sera géré, de façon synergique, avec celui d'Ivrea.
De plus, lors du mois de septembre deux importantes délibérations seront discutées au Conseil: l'une concernant la Loi cadre : « Indicazioni specifiche e aiuti alle persone disabili » du 18 avril 2008, l'autre le «Plan d'action 2009» en matière de «Legge sull'infanzia».
De plus, dans le domaine des politiques juvéniles, en collaboration avec l'Assessorat de la Culture, des activités de prévention seront organisées dans les écoles afin de combattre les maladies et le malaise qui touchent nos adolescents.

Et dans le domaine de la santé animalière?
Une bonne partie du travail fait par l'Assessorat concerne aussi le contrôle sur les animaux présents dans notre Région. Dans ce domaine, nous pensons poursuive le travail lié, par exemple, au Plan régional pour l'alimentation animalière, celui relatif au contrôle des aliments, aux procédures de contrôle vis-à-vis des maladies comme la tuberculose, la brucellose, la leucose outre à nous occuper des activités liées à garantir le bien-être des animaux dans les élevages et lors du transport.

A propos de la ville d'Aoste

si possible d'élargir cette base.L'important est en effet d'unir les forces et de former une équipe capable d'accomplir les attentes des citoyens toujours plus attentifs, en collaborant avec le syndic pour aboutir à son programme. Tout en considérant l'engagement et l'expérience du syndic Grimod je retiens que son choix a été approprié au travail du Mouvement et fait l'intérêt général du Mouvement et de la Ville d'Aoste. Je souhaite donc un bon travail à toutes et à tous les élus de la Ville d'Aoste, sûr qu'ils sauront répondre aux mieux aux exigences des citoyens et de réaffirmer encore une fois la centralité du rôle de notre Mouvement dans la Ville d'Aoste.

Ugo Voyat

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Le Calepin part en vacances

La rubrique hebdomadaire « Le Calepin », rédigée par M. Luciano Caveri, part en vacances et reprendra sa parution sur les pages du Peuple Valdôtain à partir du 28 août prochain.